

Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo



1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE

L'ensemble du pays a été arrosé par des pluies faibles à fortes au cours de la troisième décennie du mois de juillet. Ces pluies ont oscillé entre 1,0 mm à Tabligbo en un (01) jour et 163,0 mm en cinq (05) jours à Blitta.

Les régions des Savanes et Centrale ont été les zones les plus arrosées comme l'indique la

figure 1. Par contre la Maritime a recueilli les faibles quantités de pluie.

Par rapport à la normale 1991-2020, un déficit pluviométrique a été observé dans toutes les villes à l'exception de Mango et ses environs (Fig. 2).

Dans ce numéro :

Situation météorologique	1
Situation hydrologique	2
Situation agricole	2-3
Production balentielle	4
Parc de technologies et d'innovations agricoles	4

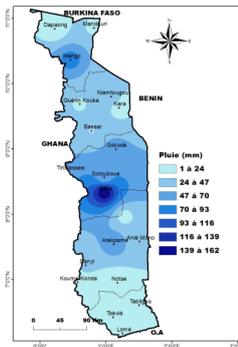


Fig. 1 : Carte de cumul de pluie de la décennie

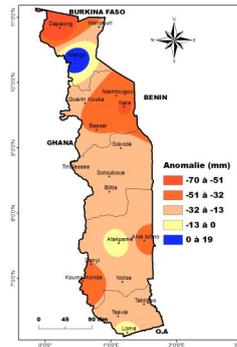


Fig. 2 : Carte de l'anomalie de la décennie

Perspectives: La prochaine décennie sera marquée par des activités pluvieuses faibles dans la Maritime. Des perturbations pluvio-orageuses modérées sont prévues dans les autres régions du pays.

Faits saillants

- Pluviométrie déficitaire ;
- Disponibilité des semences agricoles certifiées ;
- Contacts des inspecteurs de semences ;
- 61 490,230 tonnes d'engrais disponibles ;
- Protection lors des manipulations des pesticides ;
- Production piscicole, repos biologique de la pêche industrielle ;
- Parc de technologies et d'innovations agricoles.

1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Dans l'ensemble, les conditions météorologiques de la décennie ont été peu favorables au développement des cultures et aux activités agricoles.

Dans le Nord, la pause pluviométrique a rendu difficile les activités de semis (pour les cultures telles que le maïs le niébé et le soja) et les entretiens culturaux (labours, traitement phytosanitaire des cultures et l'épandage d'engrais).

Au Sud, se poursuivent les activités de mise en place des cultures du soja, du riz IR 841, du manioc, de la patate douce, du gombo, du piment et de la tomate. Les entretiens culturaux de certaines parcelles de maïs mises en place tardivement continuent. La récolte du maïs et d'igname est constatée dans presque toutes les préfectures.

Il est souhaitable que les producteurs récoltent le maïs lorsque les épis sont bien secs tout en évitant les récoltes tardives avec le risque d'attaque des insectes et des champignons.

AVIS ET CONSEILS 1 :

- Il est conseillé de :
- suivre au quotidien les prévisions météorologiques de l'ANAMET (MÉTÉO TOGO) pour la planification des activités ;
 - s'approvisionner en intrants de qualité déjà disponibles dans les magasins de la CAGIA et des structures agréées ;
 - veiller à la gestion rationnelle des ressources en eau pour rendre efficace les aménagements hydro-agricoles ;
 - éviter l'occupation des zones inondables ;
 - mettre au propre et désinfecter les aires de séchages et les magasins de stockages.

2. SITUATION HYDROLOGIQUE

Les données du tableau 1 révèlent, par rapport à la décade précédente, une baisse du niveau d'eau moyen décadaire dans le bassin du Mono (station de Kolokopé), tandis que le bassin de l'Oti (station de Mango) enregistre une hausse du niveau d'eau.

L'examen des courbes (Fig. 3) pour la troisième décade de juillet montre que :

- à **Kolokopé** : un pic est atteint au jour 4 de la décade avoisinant les 200 cm suivi d'une diminution progressive ;
- à **Mango** : le niveau d'eau augmente continuellement tout au long de la décade.

Tableau 1 : Hauteurs moyennes et maximales

Stations	Hauteur Maximale (cm)		Hauteur moyenne (cm)	
	Décade précédente	Décade actuelle	Décade précédente	Décade actuelle
KPEDJI (Zio)	150	ND	134,1	ND
KOLOKOPE (Mono)	238	197	167,4	148,7
MANGO (Oti)	234	244	181,3	215,5

ND : données non disponibles

Source: DRE, juillet 2025

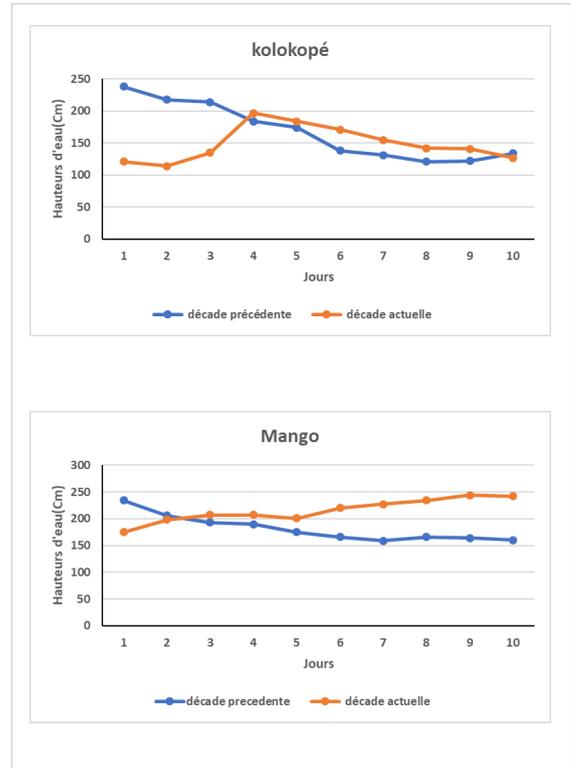


Fig. 3 : Courbes de variation des hauteurs d'eau

3. SITUATION AGRICOLE

3.1 PRODUCTION VEGETALE

Pour la campagne agricole 2025-2026, les engrais vivriers sont disponibles. A la date du 04 août 2025, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de **61 490,230 tonnes** dans les magasins de la Centrale d'approvisionnement et de la gestion des intrants agricoles (CAGIA).

Ce stock est réparti comme suit :

- **26 242,400 tonnes** de NPK 15-15-15, soit **14 746,400 tonnes** pour la zone bimodale et **11 496,000 tonnes** pour la zone monomodale ;
- **35 247,830 tonnes** d'UREE 46%N, soit **28 811,830 tonnes** pour la zone bimodale et **6 436,000 tonnes** pour la zone monomodale (Fig. 4).

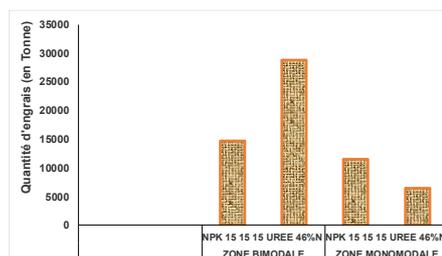


Fig. 4 : Stock d'engrais disponible au 04/08/2025

3.2 PROTECTION DES CULTURES

(Que faire en cas de contact avec un pesticide lors de la manipulation ?)

- **En cas de contact avec la peau** : rincez la zone affectée à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, ou plus longtemps si le produit est corrosif. Lavez-vous soigneusement les mains et sous les ongles.
- **En cas de contact avec les yeux** : ouvrez les yeux dans de l'eau propre pendant au moins 10 minutes.
- **En cas d'inhalation** : transportez immédiatement la personne à l'air frais.
- **En cas d'ingestion** : ne faites pas vomir la personne, sauf sur avis contraire d'un centre antipoison ou d'un professionnel de la santé. Si la personne vomit, placez-la en position latérale (couché de côté) de sécurité.



Fig. 5 : Equipements de protection individuelle (EPI)

Dans tous les cas, se rendre dans le centre de santé le plus proche en se munissant de l'étiquette du produit.

Pour rappel : toujours se protéger avec les EPI (Fig. 5) lors de la manipulation des pesticides.

Source: DPA/DPV, 2025

3.3 PRIX DES SEMENCES CERTIFIEES (Campagne agricole 2025-2026)

Les prix des semences certifiées sont fixés à l'issue d'une réunion qui a regroupé le 21 février 2025, les acteurs des filières riz, maïs, soja, ainsi que les représentants des structures telles que l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT), la Direction de la production agricole (DPA) et la Coordination togolaise des organisations paysannes et des producteurs agricoles (CTOP).

Les prix des semences pour l'année 2025 sont présentés dans le tableau 2.

Veillez-vous adresser aux inspecteurs des semences pour tout achat (Tableau 3).

Tableau 2 : Prix officiel des semences certifiées au Kilogramme

CULTURES	PRIX AU KG (F CFA)
Maïs	650
Riz	550
Sorgho	650
Fonio	600
Sésame	3 000
Niébé	1 000
Soja	700
Arachide en gousse	800

Source: DPA, 2025

Tableau 3 : Liste des inspecteurs de semences

N°	NOM	PRÉNOMS	CONTACT	PRÉFECTURE
1	ABONZA	Kokou	90422179	Ogou
2	AMEGBO	Kosi Alozi	92409426	Binah
3	ASSASSE	Komla	70457132	Tchaoudjo
4	ATIAGAMA	Kokou	98089228	Tandjoaré
5	BADOUTCHIA	Aklesso	92145455	Amou
6	BAKONA	Batobakou	93713879	Tone
7	DABLA	Nassoma Nawanou	90241249	Agou
8	DJAGNY	Kokouvi Mawulolo	93381855	Kéran
9	FIAKLI	Koffi Seyram	90766163	Ogou
10	MOZINO	Paderem Naka	90323838	Sotouboua
11	TOLA	Lambana Emmanuel	91863901	Zio
12	YOVOGAN	Komi Seyram	90834416	Zio

Source: DPA, 2025

3.4 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade, la production halieutique se résume à la production piscicole de **59,643** tonnes de tilapia (Tableau 4).

Tableau 4: Données de production piscicole de la période du 28 juillet au 03 août 2025

Période	Production halieutique	Quantité (tonne)
28 juillet au 03 août	Production piscicole	59,643

AVIS ET CONSEILS 2:

Dans la perspective de renouvellement du stock halieutique, le Ministre d'Etat, Ministre des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance, porte à la connaissance des communautés de pêche maritime que les activités de la pêche industrielle demeurent suspendues jusqu'au **31 août 2025**.

L'état océanique prévu pour les **05, 06 et 07 août** sera agité. Ainsi, il est rappelé à toute la communauté de la pêche artisanale maritime de respecter les drapeaux d'annonciation des prévisions de l'état océanique avant toute sortie en mer.

Pour rappel, le rouge interdit toute sortie, le jaune la prudence et le vert l'autorisation. Tous les usagers

marins de la pêche opérant en mer doivent être prudents et prendre des mesures idoines de sécurité et se munir tous de leurs gilets de sauvetages avant toute sortie en mer conformément à l'arrêté **N°006/2025/MRHART/SG/DPA** portant obligation d'embarquement et de port du gilet de sauvetage à bord des embarcations et navires de pêche dans les eaux sous juridiction togolaise du **10 avril 2025**.

Aussi, les pêcheurs du port de pêche sont tenus de déclarer tous les membres d'équipages aussi bien à la sortie qu'au retour de leur campagne de pêche aux gardes côtes présents à quai.

Source: DPH, août 2025

4. PARC DE TECHNOLOGIE ET D'INNOVATIONS AGRICOLES

Pour la troisième année consécutive, les technologies avérées disponibles à l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) seront mises en démonstration au Parc de Technologies et d'Innovations agricoles (Technoparc) de l'institut de Davié. Ce parc vise d'une part à faciliter le transfert des technologies éprouvées mises au point et disponible au niveau de la recherche et d'autre part à booster leur adoption massive par les producteurs afin d'améliorer les rendements. Pour le compte de cette année, il sera partagé :

- * les technologies de champignons comestibles ;
- * la production d'asticots à partir des mouches soldats noires ;
- * deux (02) variétés de riz pluviales cultivés sur les sols exondés ;
- * quatre (04) nouvelles variétés d'arachide développées par les chercheurs de l'ITRA.



Fig. 6 : Parc de technologies et d'innovations agricoles de Davié

Source : ITRA

Pour cette campagne agricole 2025, les visites individuelles et guidées sont attendues à partir du début Août.

Retrouvez-nous sur le
www.agriculture.gouv.tg/FSRP Togo



« Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo »